

BTS assistance technique d'ingénieur

Brevet de technicien supérieur

Bac + 2

[Code Certif Info N°18818]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langue vivante étrangère I
Épreuve / Unité (EU) - 03.1. Mathématiques et sciences physiques
Épreuve / Unité (EU) - 03.2. Mathématiques et sciences physiques
Épreuve / Unité (EU) - 04.1. Etude d'un système pluritechnologique
Épreuve / Unité (EU) - 04.2. Etude d'un système pluritechnologique
Épreuve / Unité (EU) - Etude d'un système pluritechnologique
Épreuve / Unité (EU) - Français
Épreuve / Unité (EU) - Mathématiques et sciences physiques
Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante étrangère II
Unité professionnelle (UP) - 05.1. Epreuve professionnelle de synthèse
Unité professionnelle (UP) - 05.2. Epreuve professionnelle de synthèse
Unité professionnelle (UP) - 05.3. Epreuve professionnelle de synthèse
Unité professionnelle (UP) - Epreuve professionnelle de synthèse

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Ce titre est remplacé par

BTS assistance technique d'ingénieur (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-18817.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
1986	1994

Domaine(s) de formation

35047 : Secrétariat assistantat direction

Groupes formation emploi (GFE)

P : Gestion et traitement de l'information

Domaine de spécialité (NSF)

250 : Management en mécanique-électricité

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Information non communiquée	Information non communiquée	Information non communiquée	Oui	Information non communiquée

Textes officiels

[Arrêté du 04/06/1984](#)

Publication : 24/07/1984

Descriptif : Arrêté du 4 juin 1984 PORTANT SUPPRESSION DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) ASSISTANT(E) TECHNIQUE D'INGENIEUR ET CREATION DU BTS EN ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000836269>

Création : Oui

[Arrêté du 25/03/1993](#)

Publication : 29/03/1993

Descriptif : Arrêté du 25 mars 1993 fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Assistance technique d'ingénieur

Code NOR : MENL9304907A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENL9304907A>

Abrogation : Oui

Informations mises à jour le 22/05/2008 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-18818.html>